

Territoire et « petits agriculteurs » sur le plateau Lorrain sud

Jean-Louis Maigrot

Dans la partie occidentale de la Lorraine, que ce soit au niveau de la petite région ou à des niveaux inférieurs (cantons, communes), on observait, en 1988, deux ensembles principaux d'exploitations agricoles.

Il s'agit, d'une part, de petites exploitations d'élevage ayant une dimension économique (cf glossaire p. 162) égale ou inférieure à deux unités, et dont l'orientation technico-économique correspond à « l'élevage des ovins, caprins, et autres herbivores » (otex 44). Ces exploitations sont associées à des ménages agricoles à temps partiel, ayant des revenus extérieurs autres qu'une pension (classe 3)[1]. D'autre part, il existe des exploitations tournées vers l'élevage laitier (otex 41) sans aucun revenu extérieur (classe 9) et ayant une dimension économique égale ou supérieure à seize unités.

Bien que d'importance inégale en nombre, ces deux groupes illustrent bien la dualité existant entre une agriculture « professionnelle » et une autre, plus « marginale », socialement mal reconnue, faite de « petits agriculteurs* ». N'utilisant que peu de territoire, ces derniers s'inscrivent d'une manière non négli-

geable dans une relation société locale/environnement.

Il s'agit de ménages comportant au moins une personne qui utilise à temps partiel une portion de territoire à des fins agricoles. La plupart du temps, ils ont hérité de leurs parcelles et en sont propriétaires [2, 3]. Ces « petits agriculteurs » entretiennent une relation quasi « physique » avec un finage, mais ne vivent pas exclusivement ou principalement de cette relation, contrairement aux professionnels de l'agriculture. Leur dimension économique réduite suggère que l'arrêt de leur activité agricole ne remettrait pas en cause l'économie générale du ménage.

Cependant, la relation qui s'établit entre eux et l'environnement biophysique est primordiale dans la mesure où elle est organisatrice d'un espace par appropriation-utilisation (*tableau 1*).

Plus que l'importance quantitative de ces exploitations, c'est leur aspect qualitatif qui doit attirer l'attention.

Du fait de leur situation socio-économique, ces « petits » ne partagent pas, ou n'ont pas les moyens de mettre en œuvre des logiques productivistes. La faible dimension économique de ces « petites » exploitations suggère que les ressources en travail et capital mises en œuvre sont réduites.

Il faut considérer le territoire de ces exploitations comme une mosaïque de petites parcelles, souvent situées dans des endroits « difficiles », de telle sorte qu'elles contribuent ainsi à structurer un paysage, à entretenir une diversité biologique et à influencer, par la physionomie

du couvert végétal, la circulation et la qualité de l'eau [4].

Dans le cadre d'études préalables à des enquêtes relatives à l'établissement de zone naturelle d'intérêt écologique floristique, faunistique (ZNIEFF), d'études d'impact réalisées dans le département de Haute-Marne dont certaines conclusions peuvent être étendues aux départements limitrophes (à l'exception de la montagne vosgienne), ainsi qu'à travers des monographies communales, nous avons analysé les modes de dévolution du patrimoine foncier (bâti et non bâti) depuis les années 1850 en relation avec l'évolution démographique générale et celle des systèmes de production agricole. Ainsi, en système laitier, certaines familles investissaient les sorties de villages (parcelles et bâti), tandis que d'autres, qui maintenaient une production céréalière tout en se mécanisant, se déployaient dans les zones jugées alors les plus aptes à cette activité.

Parallèlement à la transformation des systèmes de production (le plus souvent passage de la céréaliculture à l'élevage pour le lait à partir des années 1870-1880), on observe une sorte d'abandon de la part des « grandes exploitations » pour certaines parties du finage jugées

J.-L. Maigrot : Inra-Sad, 26 bd du Docteur-Petitjean, BP 1607, 21036 Dijon cedex, France.

Tirés à part : J.-L. Maigrot

* Le terme de « petits agriculteurs » est sans doute inexact. Peut-être aurait-il fallu employer celui de « petits utilisateurs » ? Toutefois les désigner ainsi risquait d'occulter complètement la dimension économique de ces ménages.

Summary

Land and « small farmers » of the southern Lorraine plateau

J.-L. Maigrot

Looking at land ownership in numerous communes in two départements of western France (Vosges and Haute-Marne) shows that many plots of relatively small acreage are commonly located as follows :

- surrounding villages ;
- in hilly regions and on the slopes of valleys ;
- in land far from the village and generally hard to get to.

Most of the time, these small plots belong to « small farmers » who work part-time at rearing animals, generally sheep. Virtually all these plots are under grass and sometimes planted with fruit trees, especially mirabella plum in the Vosges. Most production is for home consumption, but some does reach the local markets.

Where these small plots are located is due to local agrarian history. Throughout the 19th century, as land ownership took on a new shape with the emerging predominance of « professional » agriculture, small farmers were relegated to land considered locally as less interesting.

The resulting land organization has been modelled. Applied to several communes in the Vittel region (Vosges), these models explain the special situation that small-plot owners find themselves in.

The interest in such small farmers comes from the current concern about the new functions ascribed to farming, in particular landscaping (in the broadest sense of the term). Because of these various plots' locations, small farmers not only contribute towards landscape's shape and form, but also ensure the upkeep of areas that might otherwise be left to abandon.

Cahiers Agricultures 1994 ; 3 : 183-7.

peu intéressantes au regard des nouvelles orientations (zone trop pentue, trop éloignée du siège de l'exploitation). Une partie de ces zones devint alors la propriété de petits exploitants par l'intermédiaire de l'achat-vente, d'échanges ou, plus tardivement, dans le cadre du réaménagement foncier (remembrement).

Ce mouvement parcellaire a eu une incidence certaine sur le paysage du fait de l'abandon de certaines parcelles, laissées en friche, et du maintien de petites prairies peu productives, mais à la flore riche.

En système ouvert, dans cette région de côtes, les parcellaires paysans se répartissent sur l'ensemble du finage selon les modèles de la figure 1.

L'agrandissement des exploitations et leur déplacement dus à des réorientations des systèmes de production aboutissent, à partir des années 1950-1960, et par rapport à la situation antérieure, aux modifications suivantes :

- zone 1 : forêt communale ou forêt domaniale ancienne, de périphérie, trouée de clairières culturales, domaine des cultures céréalières ;
- zone 2 : zone de fort bouleversement : abandon de la vigne, retour à la friche (prairie, puis fruticée, puis boisement)

Tableau 1

Types de combinaisons (classe x otex x dimension économique) regroupant le plus grand nombre d'exploitations

	comb*	1979 nb**	ha***	comb	1988 nb	ha
Département des Vosges	9/41/5	937	45 724	9/41/5	637	34 164
	9/41/4	506	13 240	3/44/1	460	1 818
	13/44/1	409	-	8/41/5	320	16 311
Ensemble		9 960	226 899		7 465	219 618
Petite région	9/41/5	504	25 529	9/41/5	333	18 807
Plateau	8/41/5	211	10 854	7/41/5	160	9 085
Lorrain sud	7/41/5	196	9 557	8/41/5	153	8 242
Ensemble		3 648	111 919		2 821	109 855
Canton de Vittel	9/41/5	40	-	9/41/5	35	1 884
	8/41/5	19	-	3/41/1	15	-
	7/41/5	17	-	7/41/5	14	852
Ensemble		312	13 248		259	13 572
6 communes de Vittel	9/41/5	7	303	3/44/1	5	-
	4/82/1	5	-	7/41/5	5	354
	9/41/4	4	106	9/41/5	4	243
Ensemble		90	4 226		77	4 515

*Combinaison de trois chiffres, où :

- le premier chiffre correspond à une classe d'origine de revenus liée à la composition du ménage [1] ;

- le second à l'orientation technico-économique des exploitations en 17 postes (otex : 41 = bovins lait, 44 = ovins, caprins et autres herbivores, 82 = autres combinaisons culture-élevage) ;

- le troisième à la dimension économique exprimée en UDE et regroupée en 6 classes :

1 = (< 2 UDE), 2 =]2 à 4], 3 =]4 à 8], 4 =]8 à 16], 5 =]16 à 40], 6 = (> 40 UDE).

** Nombre d'exploitations de ce type.

*** Nombre d'hectares de surface agricole utilisée par ces exploitations.

Types of combinations (class x otex x economic size) grouping together the greatest number of farms

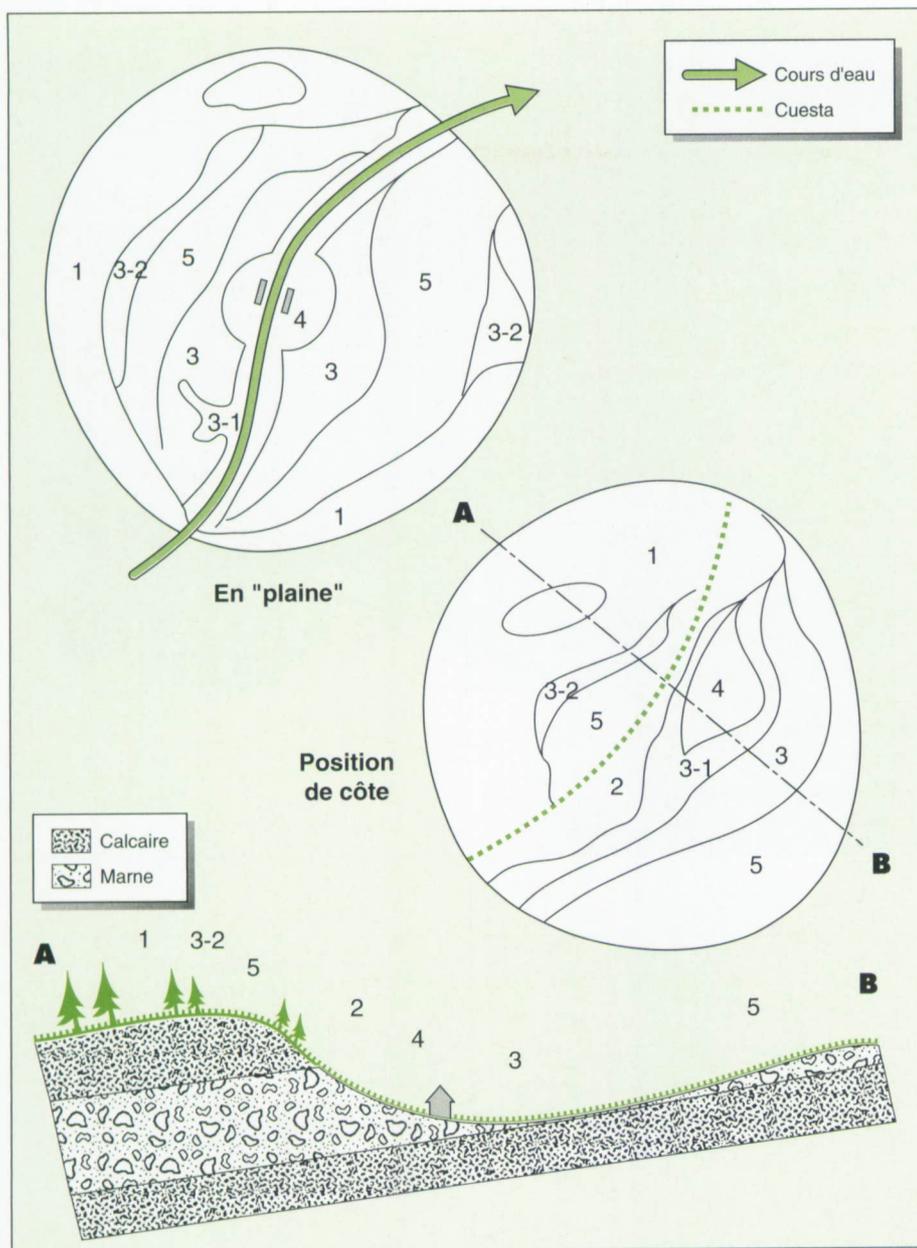


Figure 1. Partition théorique d'un finage d'*openfield* dans l'Est de la France, en plaine et en côte (sauf Alsace et montagne vosgienne).
 Zone 1 : forêt en massif, située en périphérie et pouvant abriter des clairières culturales plus ou moins vastes.
 Zone 2 : zone du vignoble (au XIX^e siècle) et des vergers.
 Zone 3 : zone de prairies plus récentes liées à l'extension de l'élevage.
 Zone 3-1 : noyau d'herbage ancien, cantonné dans les lieux les plus humides (vallée, fond de combe...).
 Zone 3-2 : pâtures éloignées ou friches (prairies ou fruticées), parcours communaux plus ou moins utilisés.
 Zone 4 : village, bâti et jardins-vergers et chènevières attenantes (au XIX^e siècle).
 Zone 5 : zone de cultures correspondant fréquemment aux terrains sur lesquels les outils mécaniques peuvent être utilisés.

Figure 1. Theoretical breakdown of a communal openfield territory on flat and hilly ground in the East region of France (excluding Alsace and Vosges mountains).
 Zone 1 : peripheral forest massif possibly containing clearings of varying sizes.
 Zone 2 : vine-growing (in the 19th century) and orchard zones.
 Zone 3 : more recent meadowland related to expansion of stockrearing.
 Zone 3-1 : core of age-old grassland, confined to the wettest areas (valleys, lowlands, etc.).
 Zone 3-2 : distant pasture or fallow (meadow or shrubland) and communal grazing land used to a greater or lesser extent.
 Zone 4 : village, buildings, orchard-gardens and neighbouring hemp fields (in the 19th century).
 Zone 5 : crop zone, often corresponding to land on which mechanical equipment can be used.

avec maintien de quelques vergers grâce à des propriétaires résidents. Zone de petit parcellaire qui, sur les photographies aériennes, apparaît comme une mosaïque végétale ;

– zone 3 : avec le développement de l'élevage, la zone 3-1 a eu tendance à s'étendre depuis son aire initiale, à partir des noyaux anciens, pour constituer le foncier des exploitations agricoles laitières modernisées et à plein temps ;

– zone 3-1 : zone d'herbage en pied de côte humide ou en périphérie du village avec les vallées alluviales, domaine d'herbage ancien. C'est l'aire d'élection des exploitations agricoles laitières plutôt traditionnelles et, parfois, des « petits agriculteurs » ;

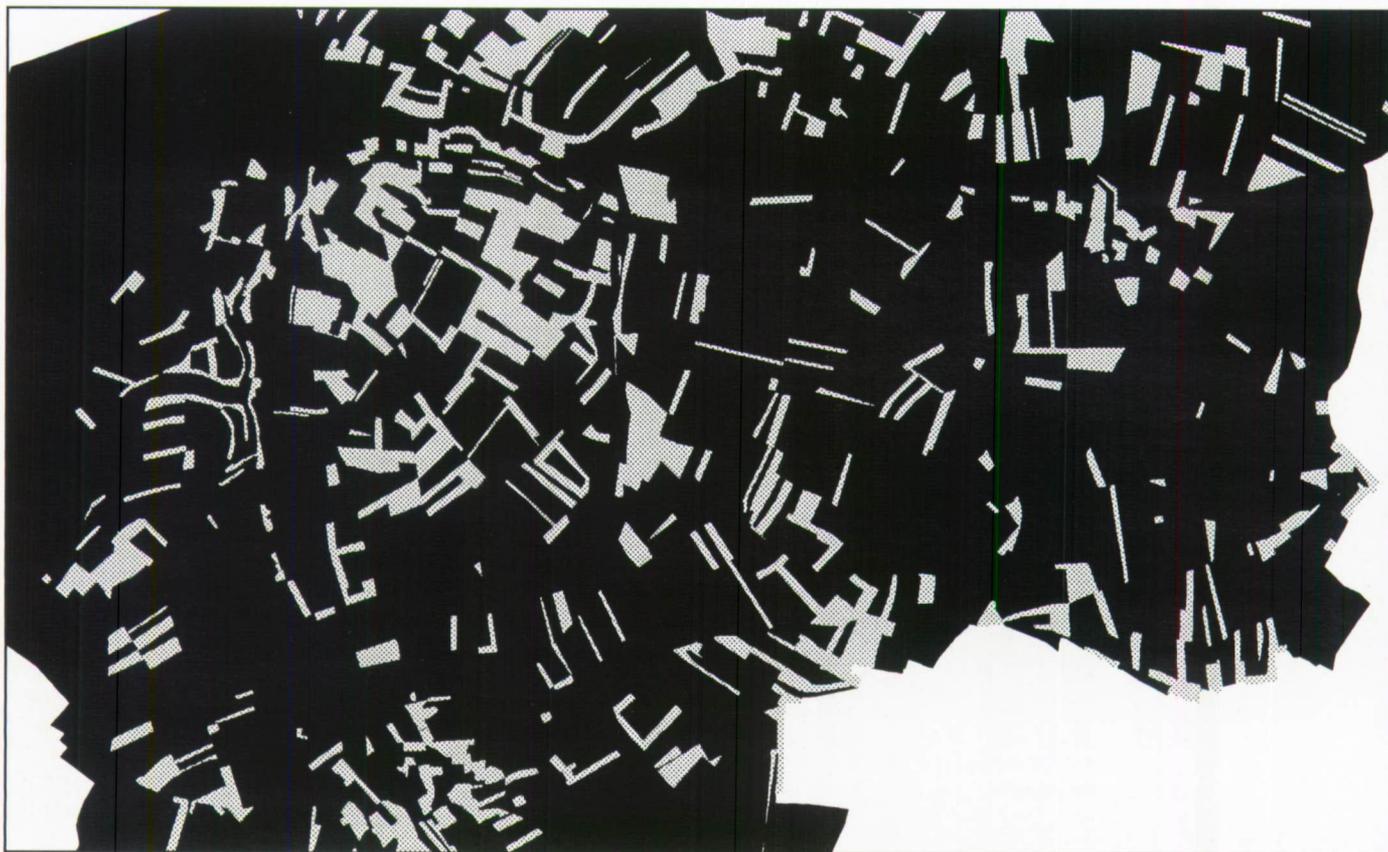
– zone 3-2 : modification importante du couvert végétal allant soit vers la croissance de la forêt, soit à l'inverse, vers une mise en culture. Les couverts végétaux herbacés restants sont soit des parcs, soit des prairies plus ou moins envahies de ligneux, mais riches au niveau de la flore et de la faune ;

– zone 4 : le village et sa couronne de jardins, vergers, chènevières reconverties en jardins ;

– zone 5 : zone céréalière (avec des cultures fourragères type maïs) située sur le domaine calcaire ou calcaire-marneux du finage, avec une agriculture « professionnelle » à plein temps.

Les communes de la région de Vittel se conforment à ces traits généraux. Pour le valider, nous avons procédé, sous ARC/WIEW*, à une extraction des parcelles de moins d'1 hectare (figures 2 et 3) à partir de la couverture cadastrale (figure 4). Superposée à la couverture topographique, ainsi qu'au fond IGN, la position de ce petit parcellaire est alors apparue dans sa configuration, conforme au modèle de finage qualifié d'*openfield* (figure 1). Ainsi, les parcelles de moins d'1 hectare, appartenant principalement aux « petits agriculteurs », se situent majoritairement autour des communes (zone 4, figure 1), en rupture de pente le long des deux vallées principales (zone 2, figure 1) qui structurent le site de Vittel. Parfois, ces parcelles sont boisées et donnent naissance à des haies plus ou moins bien développées.

* ARC/WIEW : module du logiciel du système d'information géographique (SIG) ARC/INFO, Centre de génie logiciel Inra Nancy-Champenoux.



◀ **Figure 2.** Couverture correspondant aux parcelles de moins d'un hectare obtenue sous ARC/WIEW. Elles apparaissent en blanc. Leur densité est élevée dans les zones décrites dans la figure 4.

Figure 2. Cover corresponding to plots of less than one hectare (shown in white) obtained by ARC/WIEW. The density is high in the zones described in figure 4.

Les parcelles de moins d'1 hectare sont au nombre de 222 pour une superficie de 95 hectares, sur un total général de 1 327 parcelles représentant, pour l'ensemble du site étudié, 4 222 hectares. De par leur position dans le territoire, elles contribuent à définir, à travers l'entretien de portion de territoire, la valeur paysagère et agronomique du milieu.

À un moment où l'on tente de relancer l'aménagement du territoire à partir de propositions visant à rémunérer la fonction d'entretien de l'espace par les ruraux [5], il semble, de ce point de vue, particulièrement pertinent de commencer par aider ceux qui, à la charnière du rural et de l'activité agricole, contribuent à utiliser une portion de territoire qui sans eux serait vraisemblablement abandonnée ■

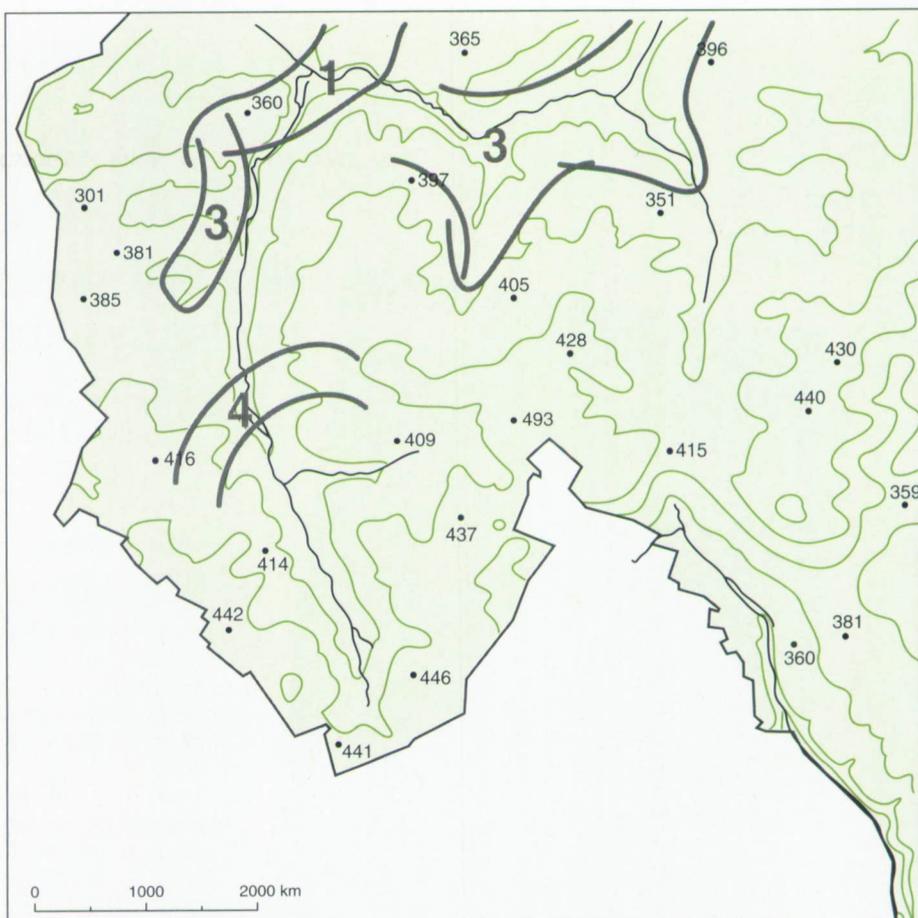


Figure 4. La topographie montre les zones de petites parcelles :
 – pourtour de la commune de Vittel (zone 1) ;
 – zone de rupture de pente, en position de versant le long de petits cours d'eaux, correspondant à un contact entre deux couches géologiques pétrographiquement différentes (zone 3) ;
 – pourtour de la commune de Ligneville (Vosges) (zone 4).

Figure 4. Topography showing zones where small plots are found :
 – surroundings of Vittel (zone 1) ;
 – slope rupture zone running alongside small streams and rivers corresponding to a contact area between two petrographically different geological strata (zone 3) ;
 – surroundings of Ligneville (Vosges) (zone 4).

Références

1. Laurent C, Chevallier C, Jullian P, Langlet A, Maigrot JL, Ponchelet D. Ménages, activité agricole et utilisation du territoire : du local au global à travers les RGA. *Cahiers Agricultures* 1994 ; 3 : 93-107.
2. Maigrot JL. Une approche de l'évolution de la structure des exploitations agricoles. *Bull Inrap* 1987 ; 68 : 57-77.
3. Maigrot JL. Méthodologie de l'utilisation, d'une matrice cadastrale : appropriation et utilisation du sol à Poulangy (52). *Bull Inrap* 1983 ; 56 : 49-67.
4. Concaret J, Chrétien J, Mere C. Les nitrates dans les sols et dans les eaux. *Ann Nutr Alim* 1976 ; 30 A : 637-43.
5. Mangin P, éd. *France rurale : vers un nouveau contrat. Commission agriculture, alimentation et développement rural, Commissariat général au plan*. Paris : La documentation Française, 1993.

Résumé

Dans quelques communes des Vosges et de Haute-Marne, des études ont permis de suivre l'évolution du parcellaire parallèlement à celle des systèmes locaux de production agricole et des paysages.

Une suite de « modèles » de l'organisation actuelle du paysage expliquée par l'histoire a pu ainsi être proposée et validée, en étendant la portée de ces observations sur quelques communes de la région de Vittel.

On observe sur les cartes, que la disposition des petites parcelles n'est pas quelconque. Elles sont localisées là où le modèle le laissait prévoir, validant ainsi ce dernier.